

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	12	15	3	3	0

Séance du 08 septembre 2020

- date convocation
1er septembre 2020

L'an deux mille vingt,
et le 08 septembre à 20 heures 00,

le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Belet Bellec Birol Brachet Cerneaux Darses Deltour Gomez Lanza Lemaréchal : Robert Veyrier

Excusé(es) : Flauss - Franque - Delculzou

Absent(s)

Procuration (s) à : Flauss à Gomez - Franque à Veyrier - Delculzou à Bellec

Secrétaire : Lemaréchal

Objet : Modification de la délibération N° 20200526_04.prise en date du 26 mai 2020 portant sur les délégations concédées au Maire par le conseil municipal.
DCM 2020 09 08 02

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, une délibération portant sur les délégations concédées au Maire par le conseil municipal a été prise en date du 26 mai 2020. Ces délégations sont données pour toute la durée du mandat dans le but de faciliter la bonne marche de la commune.

Monsieur le Maire informe le conseil, que la délibération citée ci-dessus, ne mentionne pas les limites du montant pour procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

Monsieur le Maire demande au conseil de fixer le montant maximum pour la réalisation des emprunts dans le cadre des délégations concédées.

Après discussion, le conseil municipal décide :

- de fixer le montant à 25 000 €
- dit que la présente délibération sera affichée au lieu habituel d'affichage des délibérations du conseil municipal,

- dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans l'arrondissement.

Résultat du vote

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture par
voie dématérialisée

Le 10/9/2020

et publication ou notification

Du 10/09/2020

Le Maire,
Christian GOMEZ

